



Demande d'autorisation pour finir l'année scolaire 2023-2024

! À remplir et à signer par les deux parents en cas d'autorité parentale conjointe !

Je soussigné(e)
(Père, mère, tuteur de l'enfant sous - mentionné (Biffer ce qui ne convient pas))

habitant à (rue et n°) L -

demande l'autorisation pour mon enfant pour finir l'année scolaire 2023/2024 au bâtiment d'école

..... à partir du :pour le motif suivant :

.....
.....
.....

1. Données de l'enfant

Nom et prénom :

Matricule caisse de maladie :

2. A remplir si l'enfant est gardé par une tierce personne

Personne de garde, nom et prénom :

Parenté :

Adresse :

Signature de la personne de garde (**obligatoire**) :

3. J'assume l'entière responsabilité pour le transport, les frais éventuels qui en résultent et je viendrai chercher mon enfant avant et après les cours.

Je déclare avoir pris connaissance de la note relative à la protection des données ci-dessous

Esch-sur-Alzette, le Signature.....

La (les) personne(s) responsable(s)
à signer par les deux parents en cas d'autorité parentale conjointe

A retourner par courrier ou courriel à l'adresse suivante :

Ville d'Esch-sur-Alzette
Service de l'Enseignement · Administration
Enseignement@villeesch.lu
Boîte Postale 145 · L-4002 · Esch-sur-Alzette

Protection des données à caractère personnel

Les informations recueillies dans le présent formulaire font l'objet d'un traitement informatisé et sont nécessaires dans le cadre de la « demande d'autorisation pour finir l'année scolaire 2023/2024 » et dans le respect de l'article 20 dans le Code de l'éducation nationale.

Le responsable du traitement de la Ville d'Esch est le collège des bourgmestre et échevins de la Ville, dont le siège se situe à L-4002 ESCH-SUR-ALZETTE, B.P. 145.

Les données personnelles sont partagées avec l'Ecole fondamentale dans laquelle votre enfant sera scolarisé(e) ainsi qu'avec le Ministère de l'Education nationale. Elles peuvent être consultées, en cas d'incident par les autorités publiques impliquées.

Les données à caractère personnel sont conservées par la Ville d'Esch-sur-Alzette pendant deux ans après l'accomplissement des finalités mentionnées ci-dessus et dans l'Ecole fondamentale dans laquelle votre enfant sera inscrit(e) pendant la durée de sa scolarisation à Esch-sur-Alzette ou pendant la durée que la législation nous oblige de les garder.

Toute personne bénéficie d'un droit de consultation, révocation, d'opposition ainsi que d'un droit à l'effacement des données à caractère personnel le concernant.

Toutes demandes d'informations, de retrait, de rectification ou de consultation des données détenues par la Ville d'Esch constituant des données à caractère personnel sont à adresser au Délégué à la Protection des données (Administration Communale de la Ville d'Esch-sur-Alzette, B.P. 145 L-4002 Esch-sur-Alzette ou via courriel à l'adresse dpo@villeesch.lu).

Vous pouvez introduire une réclamation auprès de la CNPD sur <https://cnpd.public.lu/fr.html>.

Ci-joint le lien vers le texte du règlement UE relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données : <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=CELEX:32016R0679>